



Tél : 03.44.76.84.84  
mairie@mairiepimprez.fr

**DEPARTEMENT DE L'OISE  
ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE  
CANTON DE THOUROTTE  
MAIRIE DE PIMPREZ  
RUE DE L'EGLISE  
60170**

**ARRETE N°2026-89**

**PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**75 rue des Prêtres**

**Le 19 octobre 2026**

LE MAIRE DE PIMPREZ (Oise),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2, et L. 2213-6 ;

Vu le Code du Commerce, notamment les articles L 310-2 et R 310-8 ;

Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques et notamment l'article L3111-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le Code de la Voirie Routière notamment les articles L 411-1 et R 418-1 et suivants ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Considérant la demande en date du 14 octobre 2026 par laquelle M. DELCROIX demande l'autorisation que l'entreprise BREUIL MATERIAUX occupe le domaine public pour un déchargement de parpaings, au 75 rue des Prêtres 60170 PIMPREZ le lundi 19 octobre 2026.

**ARRETE**

**Article 1 :** L'entreprise BREUIL MATERIAUX est autorisée à occuper le domaine public pour le déchargement des parpaings de M. DELCROIX au 75 rue des Prêtres 60170 PIMPREZ le lundi 19 octobre 2026 au matin, à charge pour elle d'appliquer les dispositions des articles suivants.

**Article 2 :** Le domaine public occupé et ses abords devront toujours être maintenus dans un parfait état de propreté. Les détritres seront ramassés et évacués par le bénéficiaire.

**Article 3 :** Le pétitionnaire sera entièrement responsable des dommages, des accidents qui pourraient survenir du fait de son stationnement.

**Article 4 :** Il pourra être mis fin à cette autorisation par courrier. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

**Article 5 :** ampliation de cet arrêté transmis :

- A l'intéressé,
- A Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Thourotte,
- A Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie de Ribécourt-Dreslincourt,
- Au service technique communal

Fait à Pimprez,  
Le 14/10/2026

Le Maire,  
Pascal LEFEVRE

